

# Les Syndicats de la Santé

**Syndicat National des Enseignants Chercheurs Hospitalo-Universitaire**

(Maitres Assistants, Professeurs Agrégés et Professeurs en Médecine, Pharmacie et Chirurgie Dentaire)

**Syndicat National des Praticiens de Santé Publique**

**Syndicat Algérien des Paramédicaux**

**Syndicat National des Médecins Libéraux**

**« SNECHU – SNPSP – SAP – SNML »**

Alger le 16/06/2020

## Communiqué

### 01/20

Le Syndicat National des Enseignants Chercheurs Hospitalo-universitaires (SNECHU), le Syndicat National des Praticiens de Santé Publique (SNPSP), le Syndicat Algérien des Paramédicaux (SAP) et le Syndicat des Médecins Libéraux (SML) ont tenu une réunion au siège du Syndicat Algérien des Paramédicaux à Alger le 16 juin 2020, pour examiner la situation épidémiologique dans le pays d'une part et pour évaluer les développements sur la scène nationale dans le secteur de la santé, ainsi que les dossiers spécifiques de chaque syndicat d'autre part.

Les syndicats présents confirment que l'Algérie traverse toujours une grave crise sanitaire à la suite de la pandémie du COVID-19, obligeant à la vigilance et à la mobilisation de tous pour une gestion plus efficace sur le terrain car nous enregistrons toujours de nouvelles contaminations par le virus SARS-COV-II avec une moyenne de 100 nouveaux cas par jour, et malheureusement aussi, un nombre considérable de décès, en plus du nombre élevé d'atteinte par le coronavirus parmi les professionnels de la santé.

Dans ce contexte, les syndicats demandent à la tutelle de mettre tous les moyens nécessaires de travail et de protection à la disposition des professionnels, des deux secteurs public et privé, afin de préserver leur sécurité. Ce personnel de santé issu de tous les corps professionnels qui accomplit son devoir de servir le peuple et la nation avec un dévouement exemplaire depuis le début de l'épidémie.

Les syndicats demandent également de généraliser les tests de dépistage du virus Corona dans tous les établissements de santé publics et privés.

Dans le même dossier, les syndicats déclarent leur mécontentement de l'attitude du Ministère de la Santé dans la manière dont il gère cette crise en excluant la coordination et en omettant d'impliquer les syndicats représentatifs des différents corps de la santé dans la mise en place, l'exécution et l'évaluation des plan d'action



de lutte contre le COVID-19 ; les syndicats de la santé se prononceront après le bilan du COVID-19 sur les insuffisances et défaillances de la gestion de cette crise sanitaire. Dans un autre contexte et afin de classer un dossier qui a été à l'origine de tensions parmi les professionnels de la santé, les syndicats appellent le Ministère de la Santé d'octroyer l'indemnité temporaire « spéciale COVID-19 » que le Président de la République a instaurée au profit de notre secteur comme mesure incitative, à tous les professionnels de la santé sans exception et tiennent à rappeler qu'ils n'ont à aucun moment demandé l'octroi d'une prime spécialement pour la prise en charge des patients atteints de COVID-19.

Quant aux développements récents qui ont marqué le secteur de la santé, les syndicats s'interrogent sur les critères retenus dans le choix des responsables de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire rattachée à la présidence de la République.

A ce titre, les syndicats ne sont pas satisfaits quant à l'exclusion du partenaire social représentatif des professionnels, l'élément de base dans tout système de santé, de cette agence qui requiert la présence de membres ayant **une expérience avérée et des compétences prouvées sur le terrain** ; les syndicats de la santé présents ce jour réclament une composante humaine qui s'est dévouée à sa mission au service du peuple et de la nation y compris dans les moments les plus difficiles.

Quant aux dossiers propre aux différents corps professionnels et relatifs à chaque syndicat, les présents estiment qu'ils seront discutés ultérieurement en période de " Post COVID-19", à savoir, la révision des statuts particuliers, la nécessité de créer une fonction publique hospitalière et sa relation avec l'amélioration du niveau des services de santé publics et privés ainsi que la nécessité de mettre en place des commissions ad-hoc chargées de revoir certains articles de la loi sanitaire et de mettre en place les textes d'applications de cette dernière.



The image displays four official stamps and signatures of national health syndicates in Algeria:

- Pr. R. BELHADJ**  
Président du SNECHU  
Bureau National Président  
Syndicat National des Enseignants Chercheurs Hospitaliers - Universitaires
- Dr. Lyes MERABET**  
المكتب الوطني للصحة العمومية  
Le Président / الرئيس  
Le Bureau National  
Syndicat National des Praticiens de Santé Publique
- الامين العام  
غاشي الوالي**  
S.A.P.  
Syndicat Algérien des Paramédicaux
- Le Président National  
الرئيس الوطني  
Dr JEN BRAHAM Mustapha**  
المكتب الوطني للأطباء الطوبى  
BUREAU NATIONAL  
Syndicat National des Médecins